

Circulation interdite des personnes et des marchandises

Les points de passage avec Israël sont sous son total contrôle.

Le passage d'Erez (au nord) n'est autorisé qu'à certains voyageurs détenteurs d'un permis délivré par Israël sur des critères extrêmement sélectifs. Ces restrictions empêchent les étudiants de Gaza d'aller étudier en Cisjordanie, les patients d'aller s'y faire soigner, les entrepreneurs de faire du commerce et les familles de se réunir.

Karem Abu Salem (au sud), réservé aux entrées et sorties des marchandises autorisées, mais de nombreux produits dits à risques de "double usage" - militaires ou civils – sont interdits par Israël, et manquent cruellement à l'économie locale (comme les matériaux de construction par exemple).

Le passage de Rafah (au sud), sous contrôle égyptien, est resté de longs mois fermé ces dernières années. Pour sortir, les voyageurs doivent s'inscrire à l'avance et attendre des mois, à moins de payer des "frais de coordination" souvent exorbitants.

La mer est quasi interdite aux pêcheurs et sous surveillance constante de la marine israélienne qui limite la pêche à une zone de 3 à 9 milles marins alors que 20 milles (environ 37 km) sont autorisés selon les accords d'Oslo signés en 1993.

Le ciel est inaccessible : l'aéroport, mis en service à la fin de 1998, a été détruit en 2001 par les bombardements israéliens et n'a jamais été reconstruit.

Agressions israéliennes à répétition et répression sanglante

Offensives israéliennes	 Durée	 Morts	 Blessés	 Détruites	 Endommagées
Décembre 2008 Janvier 2009	21 jours	1 436	5 400	4 100	17 500
Novembre 2012	8 jours	162	1 300	200	1 500
Juillet et août 2014	51 jours	2 147 (500 enfants)	10 870	2 465	17 000*
Mai 2021	11 jours	256 (66 enfants)	2 000 (600 enfants)	2 000	15 000**

L'intensité des bombardements israéliens de mai 2021 a été d'une violence inégalée, sans commune mesure avec les tirs de roquettes auxquels ils étaient censés répondre. En 11 jours, une puissance destructrice équivalente aux 51 jours de l'offensive de 2014 a ciblé la Bande de Gaza.

* Plus de 100 000 Palestiniens sans abri, soit 17 000 familles.

** Ainsi que 58 établissements d'enseignement, 9 hôpitaux et 19 centres de soins. 120 000 personnes déplacées.

Aux attaques massives s'ajoutent les exactions israéliennes quasi quotidiennes :

l'armée, stationnée le long de la barrière de séparation, tire à balles réelles sur les agriculteurs en train de cultiver leurs terres. Certains jours, les chars israéliens pénètrent à l'intérieur de la zone pour rendre celles-ci inexploitable et les avions les arrosent de produits toxiques. Côté mer, ce sont les vedettes israéliennes qui tirent sur les bateaux des pêcheurs palestiniens ou les aspergent avec des canons à eau, les obligeant à rentrer au port. Les bateaux sont parfois endommagés ou confisqués, les pêcheurs blessés ou arrêtés.

Les Grandes Marches du Retour

Le 30 mars 2018, des milliers de Palestiniens de Gaza ont manifesté pacifiquement le long de la barrière de séparation avec Israël, pour exiger la levée du blocus et le droit au retour des réfugiés affirmé par la résolution 194 de l'ONU. Malgré la répression sanglante de l'armée israélienne, les "Grandes Marches du Retour" se sont poursuivies chaque semaine pendant plus d'un an. Face au bilan dramatiquement lourd du côté palestinien (250 morts et 26 000 blessés, dont des personnels médicaux et des journalistes), la commission d'enquête du Conseil des droits de l'Homme à l'ONU a conclu à de graves violations de la part d'Israël, susceptibles de constituer des crimes contre l'humanité.

Une catastrophe économique et sociale

Avec le blocus, l'économie de la Bande de Gaza est tombée dans une récession générale, aggravée par les attaques dévastatrices israéliennes qui ont détruit de nombreuses installations de production et de bureaux :

- **une diminution constante** des importations et exportations,
- **un taux de chômage parmi les plus élevés au monde**, touchant 52 % de l'ensemble de la population et 67,5 % des jeunes,
- **7 familles sur 10 en insécurité alimentaire** ; 54 % de la population est sous le seuil de pauvreté,
- **80 % de la population dépendante de l'aide humanitaire**, alors que celle-ci ne cesse de diminuer depuis une décennie,
- **le secteur de la pêche fragilisé** par la réduction de la zone de pêche, les attaques israéliennes, l'interdiction d'entrée des équipements et des fournitures nécessaires aux pêcheurs ; 95 % des familles de ce secteur sont en dessous du seuil de pauvreté,
- **une pénurie électrique chronique depuis 2006**, exacerbée lors des attaques israéliennes : de 6 à 8 heures d'électricité par jour ; des répercussions dramatiques pour la population et pour les activités économiques qui en dépendent,
- **une entrave au fonctionnement des systèmes d'eau et d'assainissement**, avec un risque grave pour la santé publique (97 % de l'eau est impropre à la consommation).